Belvaux/Sanem, le 5 septembre 2025

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été présentée en vue d'obtenir une autorisation:

Demandeur:	**ROCKHAL-CENTRE DE MUSIQUES AMPLIFIEES**
Objet:	**l'utilisation d'articles pyrotechniques pendant le concert "Monumental Tour" en plein air - site "Open Air Belval/Rockhal" à Esch-sur-Alzette, numéro cadastraux 1884/17671**
Classe :	**3A**
N° Dossier :	**3A/2025/2752/136**

La soussignée, Bourgmestre de la Commune de Sanem, certifie que le présent avis est dûment affiché du **5 septembre 2025 au 22 septembre 2025 inclus.**

Le dossier en question est à la disposition du public au service écologique de la Commune de Sanem.

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

La secrétaire,

Manon Greven

Administration Communale SANEM

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
la bourgmestre,

Simone Asselborn-Bintz